



## **RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUÉS SUR LA FEUILLE DE PAIE POUR LE MOIS DE MARS 2024**

Au 31 mars 2024, la feuille de paie a accusé, par rapport au mois de février, une diminution en effectif tandis qu'on a constaté une augmentation de la masse salariale. Cette dernière est due à l'effectivité, à partir de ce mois, des grades et promotions octroyées au personnel de la PNH (policiers et personnel administratif /technique), dont certains remontent à plus de trois ans. Le montant y relatif est de trente-neuf millions deux cent trente-sept mille cent et 00/100 Gourdes **(39, 237,100.00)**. La feuille de paie fait état d'un montant de **trois milliards neuf cent trois millions trente-trois mille trois cent quatre-vingt-un & 59 /100 Gourdes (3, 903, 033,381.59)** pour **105 604** chèques imprimés.

Si on isole les doublons (*cas de double emploi autorisés par la loi*), l'effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de **97 324** employés dont **29 492** femmes, soit 30,30%.

Par rapport au mois de mars 2023, une baisse de trois mille huit cent quarante-deux **(3 842)** emplois et de cent vingt-huit millions dix-neuf mille six cent trente-cinq Gourdes et 66/100 **(128, 019,635.66)** est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.

Les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), ont donné lieu, au cours du mois de mars 2024, à vingt et un **(21)** nouveaux postes occupés par **10** femmes et **11** hommes pour un montant de **neuf cent vingt-neuf mille deux cent & 00/100 Gourdes (929,200.00)**. Quant aux mouvements de cessation, ils concernent un effectif de sept cent vingt-quatre **(724)** employés dont **175** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élève à **trente et un millions sept cent soixante-douze mille deux cent soixante-six & 67/100 Gourdes (31, 772,266.67)**

Pour le mois de mars 2023, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) avaient permis de créer quatre cent un **(401)** nouveaux postes remplis par **79** femmes et **322** hommes pour un montant de **quatorze millions sept cent soixante-sept mille neuf cent cinquante & 00/100 Gourdes (14, 767,950.00)**. Ceux de cessation étaient dénombrés à deux cent soixante-deux **(262)** dont **94** femmes. Ajouté aux mouvements de réduction, le montant total des cessations s'élevait à douze **millions cent six mille neuf cent cinquante & 00/100 Gourdes (12, 106,950.00)**.

Les mouvements qui ont modifié la feuille de paie sont les ajustements de salaires et les cessations dont les principaux motifs sont l'abandon de poste et le départ à la retraite. Les cessations affectant les institutions les plus impactées sont réparties par catégorie, sexe, et tranche d'âge.

Pour le **MEF**, il est fait constat de trente-deux (32) cessations. Ces mouvements concernent les employés appartenant au personnel de décision, d'encadrement, au personnel technique et de soutien.

Personnel de décision	14
Personnel d'encadrement	3
Personnel technique	11
Personnel de soutien	4
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	1	1
Entre 40-49 ans	—	1
Entre 50-59 ans	9	5
Entre 60 ans et +	3	12

Le **MARNDR** a effectué quatre-vingt-seize (**96**) cessations parmi lesquelles on retrouve 4 catégories d'employés : le personnel de décision, les cadres, le personnel technique et le personnel de soutien.

Personnel de décision	17
Personnel d'encadrement	20
Personnel technique	43
Personnel de soutien	16
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	8	14
Entre 40-49 ans	5	25
Entre 50-59 ans	5	12
Entre 60 ans et +	3	24

Il est fait constat de trois cent soixante et un (**361**) cessations pour le **MJSP**. Parmi ces employés, on dé-compte des policiers (**330**), le personnel technique et de soutien.

Personnel de décision	1
Personnel d'encadrement	1
Personnel technique	14
Personnel de soutien	15
Policier	330
<b>TOTAL</b>	<b>366</b>

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	3	17
Entre 30-39 ans	13	155
Entre 40-49 ans	7	88
Entre 50-59 ans	11	55
Entre 60 ans et +	3	9

Pour le **MENFP**, il est relaté vingt-deux (**22**) cessations. Ce sont majoritairement des employés affectés au personnel de soutien et au personnel d'enseignement.

Personnel d'encadrement	1
Personnel de soutien	5
Personnel Enseignant	16
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	—	—
Entre 40-49 ans	—	—
Entre 50-59 ans	—	9
Entre 60 ans et +	4	9

Le **MAST** a procédé à cent cinquante-trois (153) cessations ; le personnel de décision, les cadres, le personnel technique et le personnel de soutien sont les catégories concernées par ces mouvements.

Personnel de décision	9
Personnel d'encadrement	15
Personnel technique	84
Personnel de soutien	45
<b>TOTAL</b>	<b>153</b>

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	16	9
Entre 40-49 ans	29	34
Entre 50-59 ans	19	22
Entre 60 ans et +	11	13

Le **MSPP** a procédé à dix (10) cessations. Ces employés appartiennent au personnel soignant, d'encadrement, au personnel de décision et au personnel technique.

Personnel de décision	2
Personnel d'encadrement	1
Personnel de soutien	2
Personnel soignant	5
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	—	—
Entre 40-49 ans	—	—
Entre 50-59 ans	—	—
Entre 60 ans et +	7	3

Le **CSPJ** a procédé à dix-sept (**17**) nominations et quatre (**4**) cessations. Ces employés appartiennent au personnel de soutien et au personnel technique.

	Nomination	Cessation
Personnel technique	14	4
Personnel de soutien	3	—

Nomination	Cessation			
	F	M	F	M
Sexe				
Entre 20-29 ans	—	2	1	—
Entre 30-39 ans	6	2	2	—
Entre 40-49 ans	2	3	1	—
Entre 50-59 ans	2	3	—	—
Entre 60 ans et +	—	—	—	—

<https://budget.gouv.ht>  
 Email : info@budget.gouv.ht